



Description de service : <<Advanced Services – Fixed Price

Cisco Security Advisory Services: External Network Vulnerability Assessment (S)>> Services de conseils en sécurité de Cisco : évaluation des vulnérabilités du réseau externe (S)

ASF-CORE-EXVUL-128

Ce document décrit le Service à prix fixe d'évaluation des vulnérabilités du réseau externe (S) de Cisco à des fins de sécurité couvrant jusqu'à 128 adresses IP actives.

Documents connexes : le présent document doit être lu conjointement avec les documents suivants, également présents sur le site www.cisco.com/ca/aller/descriptionsduservice/ : (1) Glossaire; (2) Liste des services non couverts. Tous les termes en lettres majuscules figurant dans cette description revêtent la signification qui leur est donnée dans le glossaire.

Vente directe par Cisco. Si vous avez souscrit ces Services directement auprès de Cisco pour votre propre usage interne, ce document est intégré à votre Contrat-cadre de services (MSA, Master Services Agreement), à votre Contrat de services avancés (ASA, Advanced Services Agreement) ou à tout autre contrat de services avancés conclu avec Cisco (le « Contrat-cadre »). Si aucun Contrat-cadre de ce type n'a été conclu entre vous et Cisco, la présente Description de service est alors régie par les conditions générales figurant dans le Contrat de conditions générales accessible à l'adresse suivante :

http://www.cisco.com/web/CA/about/doing_business/legal/terms_conditions_fr.html. Si vous avez souscrit ces services directement auprès de Cisco à des fins de revente, ce document est intégré à votre Contrat pour les intégrateurs de systèmes ou à tout autre contrat de service couvrant la revente des Services avancés (le « Contrat-cadre de revente »). Si le Contrat-cadre de revente ne renferme pas les modalités d'Achat et de Revente des Services avancés Cisco ou des conditions générales analogues, la présente Description de service est régie par les conditions générales du Contrat-cadre de revente, ainsi que par les conditions générales exposées dans le Contrat de conditions générales de revente EDT, accessible à l'adresse http://www.cisco.com/web/CA/about/doing_business/legal/terms_conditions_fr.html. Aux fins du Contrat susmentionné, la présente description de service doit être considérée comme un Énoncé des travaux (« EDT »). En cas de conflit entre la présente description de service et le Contrat-cadre (ou annexe ou entente équivalente), cette description de service fait foi.

Vente par un revendeur agréé Cisco. Si vous avez souscrit ces Services auprès d'un revendeur agréé Cisco, ce document n'a qu'un caractère informatif et ne constitue en aucun cas un contrat entre vous et Cisco. Le contrat (s'il y a lieu) qui régit la prestation de ce Service est celui établi entre vous et votre Revendeur agréé Cisco. Votre Revendeur agréé Cisco doit vous fournir ce document. Vous pouvez également en obtenir une copie, ainsi que d'autres descriptions des services proposés par Cisco, à l'adresse suivante : www.cisco.com/ca/aller/descriptionsduservice/.

Évaluation des vulnérabilités du réseau externe

Résumé du service

Cisco procédera à une évaluation des vulnérabilités du réseau externe pour un maximum de 128 adresses IP actives. L'objectif de l'évaluation est de repérer et de valider les vulnérabilités connues dans l'infrastructure informatique du Client.

Lieu de la prestation

Les Services sont fournis à distance.

Collecte de renseignements avant l'évaluation

Responsabilités de Cisco

- Mener une téléconférence de lancement afin d'examiner le plan de projet et d'identifier les principales parties prenantes chez Cisco et chez le Client.
- Effectuer une reconnaissance en :
 - repérant les hôtes actifs sur le réseau;
 - repérant les systèmes d'exploitation et applications exécutés sur ces hôtes.

Responsabilités du Client

- Trouver un chef de projet sur site qui apportera son aide dans le cadre de la coordination des ressources du Client.
- Fournir à Cisco l'accès à ses locaux pendant les heures de bureau normales, notamment les immeubles, parcs de stationnement, systèmes téléphoniques, systèmes d'accès Internet, salles de serveurs et postes de travail.
- Fournir à Cisco l'accès à une salle de conférence pouvant accueillir les réunions, entretiens et présentations au cours des étapes sur site entrant dans le cadre de la mission.
- Fournir à chaque consultant Cisco le logiciel et les droits d'accès nécessaires pour utiliser le RPV du Client afin d'accéder à distance au réseau cible.

Évaluation et tests

Responsabilités de Cisco

- Réaliser une recherche de vulnérabilités pour un maximum de 128 adresses IP actives, dans les composants du système identifiés. La tâche peut inclure les tests des éléments suivants :
 - Vulnérabilités de gestion de la mémoire tampon
 - Propagation de renseignements sensibles
 - Exécution de code à distance
 - Contournement des contrôles d'accès
 - Usurpation de serveur / Client
 - Injection SQL
 - Attaques sur les éléments dynamiques
 - Problèmes liés à la configuration de la plateforme

Responsabilités du Client

- Indiquer une plage horaire pour la réalisation du test.
- Fournir les adresses IP pertinentes.
- Offrir à Cisco un accès aux documents et aux ressources fournis concernant le cadre commercial et l'environnement technique, à la documentation de conception réseau et à d'autres renseignements dont Cisco a besoin pour fournir les Services.

Corrélation et analyse des données

Responsabilités de Cisco

- Réaliser la corrélation des données :
 - en recherchant les vulnérabilités;
 - en éliminant, si possible, les faux positifs;
 - en étudiant les répercussions possibles des résultats;
 - en recherchant et en élaborant des mesures correctives;
- en fournissant au Client le Rapport d'évaluation des vulnérabilités externes du réseau.

Responsabilités du Client

- Fournir à Cisco un accès à tous les systèmes d'exploitation, ainsi qu'aux réseaux et aux environnements informatiques nécessaires à la prestation des Services.
- Examiner avec Cisco le rapport d'évaluation établi.
- Approuver le rapport afin de clôturer la prestation des services d'évaluation des vulnérabilités du réseau.

Responsabilités générales du Client

- Le Client comprend et reconnaît que, dans la mesure où Cisco a pris des précautions raisonnables dans l'exécution des Services, il n'est pas responsable des indisponibilités du système, de la dégradation des performances ou autres conséquences adverses pour l'environnement technologique découlant des tâches que le Client a autorisé Cisco à exécuter.
- Le Client déclare et garantit qu'il dispose de l'autorité et des droits nécessaires pour fournir et/ou prendre les dispositions nécessaires pour garantir à Cisco l'accès aux renseignements, aux données, aux réseaux, aux systèmes et aux supports liés à ces Services.
- Pour toute demande du Client, en vertu de cette Description de service, nécessitant que Cisco possède, accède ou analyse des supports, ordinateurs, réseaux informatiques, réseaux de communications ou autres systèmes et équipement particuliers, dans la mesure où le Client fournit ou prend les dispositions nécessaires pour garantir à Cisco l'accès à ces éléments, le Client déclare et garantit qu'il détient tous les droits, titres, licences et autorisations nécessaires pour réaliser une telle demande et autoriser ledit accès, y compris le cas échéant la permission de propriétaires tiers de licences ou ressources partagées.
- IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DU CLIENT D'OBTENIR L'ENSEMBLE DES LICENCES, PERMISSIONS ET AUTORISATIONS NÉCESSAIRES POUR PERMETTRE À CISCO D'ACCÉDER AUX RESSOURCES QUI SONT HÉBERGÉES OU DÉTENUES PAR UNE TIERCE PARTIE, OU LEUR SONT TRANSMISES.
- Tout retard dans le provisionnement des accès, environnements, connexions RPV, comptes d'utilisateur, accès administratifs ou autres éléments techniques nécessaires à l'évaluation peuvent entraîner un retard dans la livraison et/ou une réduction de l'étendue du travail réalisé.
- Cisco recommande au Client de sauvegarder son environnement et d'effectuer une maintenance avant le début de la prestation de Services et rappelle au Client qu'une telle sauvegarde tient de son entière responsabilité. Tous les renseignements (notamment les conceptions, les topologies et les exigences) que le Client fournit sont supposés être à jour et valides pour son environnement actuel. Les Services réalisés par Cisco sont basés sur les renseignements fournis à ce dernier par le Client au moment des services.
- Le Client reconnaît que l'achèvement des Services dépend du fait qu'il s'acquitte de ses responsabilités, comme indiqué ci-après.

- Le Client choisira les membres du personnel et définira le rôle de chacun dans la participation aux Services. Les membres d'un tel personnel peuvent comprendre, sans toutefois s'y limiter, les spécialistes en ingénierie de planification et de conception de l'architecture et les spécialistes en ingénierie de réseau.
- Le Client veillera à ce que son personnel soit disponible pendant l'exécution des Services pour fournir des renseignements et participer aux séances de collecte de renseignements prévues, aux entretiens, aux réunions et aux conférences téléphoniques.
- Le Client comprend et convient expressément que les services d'assistance fournis par Cisco comprennent conseils, assistance et orientation techniques seulement.
- Le Client comprend qu'une adresse IP non utilisée dans le cadre du Service n'entraînera pas de crédit.
- Le Client comprend et accepte expressément que les Services seront exécutés dans un délai de quatre-vingt-dix (90) jours civils à compter de l'envoi d'un Bon de commande à Cisco pour les Services décrits aux présentes; toutes les heures inutilisées seront perdues.

Hypothèses et exclusions

- Sauf indication contraire dans les présentes, le Client est responsable de la fourniture des équipements de test.
- Il incombe entièrement au Client de déterminer et de mettre en œuvre les exigences de réseau, de conception, commerciales ou autres, ainsi que d'appliquer les recommandations éventuelles fournies par Cisco. Les recommandations de Cisco sont fondées sur les renseignements sur le Client qui lui ont été fournis. Cisco ne peut en aucune circonstance être tenue responsable de l'exactitude ou de l'exhaustivité des renseignements sur le Client contenus dans les recommandations de Cisco.
- Tous les documents livrables seront fournis au format électronique en anglais.
- Le Client demeure entièrement responsable de la sécurité de ses environnements techniques. Cisco n'est en aucun cas responsable de toute faille dans la sécurité de l'environnement du Client. Cisco ne peut garantir que la vulnérabilité, ou au contraire l'invulnérabilité, de la sécurité du Client face à des instances incluses, omises ou négligées présentées ou non dans les Services ou Éléments livrables associés à la présente Description de service.
- Les services d'évaluation de la sécurité ne prouveront en aucun cas l'absence définitive de vulnérabilités.

Facturation et achèvement

Facturation

Les Services sont facturés après leur réalisation.

Achèvement des Services

Cisco informera le Client par écrit une fois les Services réalisés. Le Client devra accuser réception de cette notification dans les cinq (5) jours ouvrables et attester par écrit que Cisco a bien réalisé les Services. Si le Client ne confirme pas la réalisation des Services ou ne justifie pas le refus des Services dans les cinq (5) jours ouvrables, la réalisation des Services est considérée comme acceptée conformément à la présente description de service.